

Permanence juridique gratuite

Une permanence gratuite d'avocats est proposée à la Mairie de quartier du Pont du Las.

Sur rendez-vous

 0 800 71 34 20

 De 9h00 à 12h00

Dates des permanences

- 18 septembre 2026
- 2 octobre 2026
- 16 octobre 2026
- 6 novembre 2026
- 20 novembre 2026
- 4 décembre 2026
- 18 décembre 2026

Cette permanence permet de bénéficier **gratuitement de conseils et d'informations juridiques auprès d'un avocat.**